

derniers sont restés jusqu'à l'heure la plus avancée de la nuit pour rendre l'espoir à Pierre, à Pernelle, à leurs parents éplorés, et leur charité y réussit. « Pierre, se dit Madeleine en reprenant le chemin de sa maison, Pierre, trois fois racheté, doit être exempt. »

Illusion ! Se faisant le messenger du malheur pour y apporter les seules consolations véritables, le vieux prêtre lui-même remet à la veuve l'ordre du départ de son fils.

« Pauvre mère ! acceptons cette croix méritée ;
 Imitons humblement celui qui l'a portée ;
 Prions ce divin Fils de veiller sur le tien !
 Toi, Pierre, mon enfant, sois homme et sois chrétien.

 Allons, mère, il nous faut raffermir ce cœur tendre,
 César nous prend ce fils, Dieu saura nous le rendre.

La mère éclate en sanglots, refusant maintenant toute espérance, et Pierre :

« Quelle est donc cette loi, dit-il d'une voix sourde,
 Qui m'ôte mon amour, m'ayant pris tous mes biens ?

 Pernelle m'appartient à la vie, à la mort ;
 J'aime et je suis aimé, nos parents sont d'accord ;
 Il n'est contre ce droit ni droit, ni loi, ni maître.

 Avant tout, que Pernelle ait mon serment suprême,
 Que je suive la loi de mon cœur, de Dieu même,
 Que je sois libre !... Et puis, je deviens, s'il le faut,
 Soldat, et mon vieux sang prouvera ce qu'il vaut. »

Le docteur approuve la pensée de Pierre et lui donne sa forme définitive en disant : « Sois réfractaire ! »

C'est ce personnage, objet de sa secrète prédilection, que le poète fait l'interprète de sa haine. Je n'invente pas cette